



# REGLES DE SELECTION 2017

## Equipe de France de Canoë Kayak

### Slalom

Senior, moins de 23 ans, Junior, Universitaire

## SOMMAIRE

1	Préambule.....	3
2	Collectifs senior, moins de 23 ans et Universitaire .....	4
2.1	Principes de sélections.....	4
2.2	Compétitions de référence .....	4
2.2.1	Jeux Olympiques 2016 .....	4
2.2.2	Championnat de France Elite 2017 .....	4
3	Collectif Junior .....	6
3.1	Compétition de référence.....	6
3.1.1	Championnat de France Elite 2017 .....	6
4	Programme d'action Equipe de France 2017.....	7
4.1	Collectif Senior.....	7
4.1.1	Programme d'actions prévisionnel .....	7
4.1.2	Echéance terminale .....	7
4.2	Collectif moins de 23 ans .....	7
4.2.1	Programme d'actions prévisionnel .....	7
4.2.2	Echéance terminale .....	7
4.3	Collectif Junior .....	7
4.3.1	Programme d'actions prévisionnel .....	7
4.3.2	Echéance terminale .....	7
5	Propositions de Sélection .....	8
5.1	Préambule.....	8
5.2	Propositions de sélection.....	8
5.2.1	Pour le programme du collectif Senior : .....	8
5.2.2	Pour le programme du collectif moins de 23 ans : .....	8
5.2.3	Pour le programme du collectif Junior :.....	8
5.2.4	Pour le championnat du Monde Universitaire :.....	8
6	Divers.....	9
6.1	Places disponibles sur les Coupes du Monde.....	9
6.2	Compétitions ICF Ranking .....	9
6.3	Diffusion des listes des sportifs sélectionnés .....	9
6.4	Informations relatives aux règles de sélection 2018.....	9

## 1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France de Slalom lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2017.

Le programme d'action et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national. Ce dernier inscrit les sportifs sur les compétitions internationales, choisit les moyens de préparation et organise sa mise en œuvre. En retour les sportifs doivent s'engager à respecter le fonctionnement de l'équipe de France.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections.

Le travail quotidien est une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de payeurs français, dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Le mode de sélection est l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

## 2 COLLECTIFS SENIOR, MOINS DE 23 ANS ET UNIVERSITAIRE

### 2.1 Principes de sélections

- Utilisation d'un classement mathématique,
- Pilotage par la Direction Technique Nationale de l'organisation des courses,
- Prise en compte des résultats internationaux des années précédentes (Pré sélection),
- Non prise en compte de toutes les courses dans le classement (Joker),
- Valorisation de la victoire dans les classements et dans les départages.

### 2.2 Compétitions de référence

#### 2.2.1 Jeux Olympiques 2016

Les athlètes médaillés olympiques 2016 sont proposés à la sélection pour le programme international 2017, sauf en cas d'arrêt de la compétition.

Cela concerne Denis GARGAUD en Canoë Monoplace Homme et l'équipage Gauthier KLAUSS / Matthieu PECHE en Canoë Biplace Homme

#### 2.2.2 Championnat de France Elite 2017

##### 2.2.2.1 Date et lieu

Le championnat de France Elite 2017 servant de support aux compétitions nationales comptant pour les sélections se déroulera sur 4 courses organisées par la FFCK du 3 au 6 Mai 2017 sur le Stade d'Eau Vive de Pau Pyrénées. Le Mardi 2 Mais sera utilisé pour les démonstrations et le Dimanche 7 comme jour de repli.

##### 2.2.2.2 Format

Chaque course sera composée d'une seule manche et accessible à tous les participants du championnat de France Elite.

Les courses 1 et 2 seront courues sur un premier parcours et les courses 3 et 4 sur un second parcours.

##### 2.2.2.3 Conditions de participation

Tous les participants au championnat de France Elite seront concernés par la sélection. Les conditions sportives et administratives de participation au championnat de France Elite seront précisées dans le règlement national d'activité slalom en vigueur.

Les conditions supplémentaires pour une sélection seront d'avoir payé ses factures à la Fédération Française de Canoë-Kayak, et d'avoir signé avant le 30 Avril 2017 sa «convention FFCK-athlète de haut niveau 2017 ».

##### 2.2.2.4 Règlement

Ce document servira de support au règlement du championnat de France Elite. Les points non traités dans celui-ci relèvent des règlements d'activité de la Fédération Française de Canoë Kayak puis de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information du Championnat de France Elite 2017 présentant le programme prévisionnel des courses, les créneaux d'entraînement, les ordres de départ, la désignation des traceurs, des juges et des officiels ainsi que toute information jugée utile au bon déroulement des compétitions sera publié début 2017.

### 2.2.2.4.1 Principe de classement

A l'issue de chaque course, les compétiteurs marquent des points selon le barème suivant :

Classement de la course	Points attribués
1 <sup>er</sup> de la course	0
2 <sup>ème</sup> de la course	2
3 <sup>ème</sup> de la course	3
Etc . . .	.....
10 <sup>ème</sup> de la course	10

A l'issue des quatre courses, un classement final est effectué en additionnant pour chaque compétiteur ou équipage les points des trois meilleures courses.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	5	3	4	7 (0+3+4)	1 <sup>er</sup>
Embarcation n°2	4	2	4	2	8 (2+2+4)	2 <sup>ème</sup>

### 2.2.2.4.2 Départage

En cas de total identique, les sportifs seront départagés sur le classement de leur meilleure course.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	5	3	4	7 (0+3+4)	1 <sup>er</sup>
Embarcation n°2	3	2	4	2	7 (2+2+3)	2 <sup>ème</sup>

Si l'égalité persiste, ils seront départagés sur le classement de leur deuxième meilleure course.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	6	5	3	8 (0+3+5)	1 <sup>er</sup>
Embarcation n°2	4	4	4	0	8 (0+4+4)	2 <sup>ème</sup>

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés sur la somme des 3 meilleurs millages.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	6	5	3	8 (0+3+5)	
Embarcation n°2	3	5	8	0	8 (3+5+0)	

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	1000	1050	1025	1010	3035	1 <sup>er</sup>
Embarcation n°2	1030	1050	1070	1000	3080	2 <sup>ème</sup>

### 3 COLLECTIF JUNIOR

#### 3.1 Compétition de référence

##### 3.1.1 Championnat de France Elite 2017

###### 3.1.1.1 Conditions de participation administratives :

- ✓ Être né entre le 1/1/1999 et le 31/12/2002,
- ✓ Avoir payé ses factures à la Fédération Française de Canoë-Kayak,
- ✓ Avoir la possibilité de courir pour l'Equipe de France à l'international,
- ✓ Avoir signé avant le 30 Avril 2017 sa « convention FFCK-athlète de haut niveau 2017».
- ✓ S'être inscrit en temps et en heure au championnat de France Elite et au championnat de France Junior ou cadet depuis le site web de la FFCK

###### 3.1.1.2 Conditions de participation sportives :

###### 3.1.1.2.1 *Accès direct via le niveau de compétition N1:*

Les sportifs nés entre le 1/1/1999 et le 31/12/2002 participant aux compétitions N1 pour la saison 2017 accèdent directement à la compétition de sélection sous réserve de participation aux deux premiers week-ends N1 de la saison.

###### 3.1.1.2.2 *Accès indirect via la compétition N2 d'Uzerche les 8 et 9 Avril :*

Le premier Junior en K1H, K1D, C1H, C1D du classement final de la compétition N2 d'Uzerche accédera au Championnat de France Elite.

Sur dérogation, le Directeur de l'Equipe de France peut permettre à une embarcation ne remplissant pas les conditions sportives de s'inscrire et de participer au Championnat de France Elite.

###### 3.1.1.3 Règlement de la compétition de sélection :

Le règlement de la compétition de sélection Junior est le même que le règlement de la compétition Senior, moins de 23 ans et Universitaire.

## 4 PROGRAMME D'ACTION EQUIPE DE FRANCE 2017

### 4.1 Collectif Senior

#### 4.1.1 Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Championnat d'Europe à Ljubljana (SLO) du 26 Mai au 5 Juin.
- ✓ Entraînements Officiels à Pau (FRA) du 5 au 9 Juin
- ✓ Coupe du Monde #2 à Augsburg (GER) 18 au 25 Juin
- ✓ Coupe du Monde #3 à Leipzig (GER) 25 Juin au 3 Juillet
- ✓ Coupe du Monde #4 à Séo (ESP) du 4 au 10 Septembre
- ✓ Entraînements Officiels à Pau (FRA) du 11 au 15 Septembre

#### 4.1.2 Echéance terminale

- ✓ Championnat du Monde à Pau (FRA) du 23 Septembre au 1 Octobre

### 4.2 Collectif moins de 23 ans

#### 4.2.1 Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage Préparation aux Mondiaux à Bratislava (SVK) du 10 au 14 Juin
- ✓ Coupe du Monde #1 à Prague(CZE) du 14 au 19 Juin
- ✓ Stage Terminal à Bratislava (SVK) du 6 au 13 Juillet
- ✓ Championnat d'Europe à HohnenInburg (GER) du 12 au 20 Août

#### 4.2.2 Echéance terminale

- ✓ Championnat du Monde à Bratislava (SVK) du 13 au 24 Juillet

### 4.3 Collectif Junior

#### 4.3.1 Programme d'actions prévisionnel

- ✓ Stage Bratislava (SVK) du 22 au 28 Mai
- ✓ Championnat d'Europe à HohnenInburg (GER) du 12 au 20 Août

#### 4.3.2 Echéance terminale

- ✓ Championnat du Monde à Bratislava (SVK) du 13 au 24 Juillet

## 5 PROPOSITIONS DE SELECTION

### 5.1 Préambule

En cas de circonstance exceptionnelle, le Directeur Technique National peut arrêter après avis du Bureau Exécutif de la Fédération Française de Canoë-Kayak une sélection nominative différente de celle issue des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Conformément aux conventions FFCK & athlètes, chaque sportif sélectionné sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2017 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale. Chaque sportif sélectionné sera également tenu de participer aux courses par équipes proposées sur les championnats continentaux et mondiaux.

Enfin chaque sportif devra accepter l'accompagnement d'un entraîneur national pendant les actions équipes de France et partager son projet de performance avec lui.

A tout moment, dans le cas où un sportif n'honorerait pas tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, professionnelles, santé, de comportement ou de double sélection Junior/-23 ans/Senior) ou qu'il ne respecterait pas le fonctionnement Equipe de France proposé, il pourrait être remplacé par le sportif suivant au classement des courses de sélection pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

### 5.2 Propositions de sélection

#### 5.2.1 Pour le programme du collectif Senior :

De 0 à 3 bateaux peuvent être proposés pour le programme international du collectif Senior en K1H, K1D, C1H, C1D et C2H sur la base du classement des courses de sélection.

Le champion de France K1H et la championne de France K1D seront proposés pour l'épreuve de « Canoë Slalom Extrême ». En cas de refus la proposition sera faite au deuxième puis au troisième du championnat de France Elite.

Pour le C2 Mixte, l'épreuve sera proposée en priorité aux sportifs retenus dans le programme international Senior (K1H, K1D, C1H, C1D, C2H), moins de 23 ans ou Junior souhaitant s'engager dans cette épreuve.

L'équipage champion de France Elite C2 Mixte pourra être proposé uniquement pour le championnat du Monde en cas de performance significative au championnat de France Elite.

#### 5.2.2 Pour le programme du collectif moins de 23 ans :

De 0 à 3 bateaux nés en 1994 et après peuvent être proposés pour le programme international -23 ans en K1H, K1D, C1H et C1D sur la base du classement des courses de sélection.

Pour le C2H et le C2 Mixte, l'épreuve pourra uniquement être proposée aux sportifs retenus pour le programme international -23 ans en K1H, K1D, C1H et C1D qui souhaitent doubler dans ces catégories d'équipage

#### 5.2.3 Pour le programme du collectif Junior :

De 0 à 3 bateaux nés entre le 1/1/1999 et le 31/12/2001 peuvent être proposés pour le programme international junior en K1H, K1D, C1H et C1D sur la base du classement des courses de sélection.

Pour le C2H et le C2 Mixte, l'épreuve pourra uniquement être proposée aux sportifs retenus pour programme international Junior en K1H, K1D, C1H et C1D qui souhaitent doubler dans ces catégories d'équipage.

#### 5.2.4 Pour le championnat du Monde Universitaire :

Sous réserve de l'organisation de cette épreuve, les premiers bateaux du classement des courses de sélection respectant les conditions spécifiques de la FFSU pourront être proposés pour participer au championnat du Monde Universitaire. Aucune prise en charge financière n'est prévue pour les participants à cette épreuve.

## 6 DIVERS

### 6.1 Places disponibles sur les Coupes du Monde

Les places disponibles sur l'ensemble des manches de Coupes du Monde, pourront être utilisées, **sans prise en charge financière de l'équipe de France** (déplacement, hébergement, restauration, accréditation), sur proposition du Directeur de l'Equipe de France et après validation du Directeur Technique National.

Le choix des sportifs utilisant ces places disponibles relève du Directeur de l'Equipe de France et des stratégies d'accompagnement des sportifs engagés dans un programme international et/ou des sportifs inscrits en liste ministérielle Elite, Seniors et Jeunes.

L'utilisation de ces places disponibles, si elle est mise en œuvre, ne pourra se faire que dans le cadre d'un fonctionnement collectif Equipe de France et d'un suivi de course par un entraîneur national.

### 6.2 Compétitions ICF Ranking

Les inscriptions aux compétitions ICF Ranking sont réalisées par le Directeur de l'Equipe de France. Toute demande d'inscription devra être faite **deux mois** avant la compétition auprès du Directeur de l'Equipe de France.

Avant le championnat de France Elite, les mises en liste ministérielles de haut niveau et le classement mondial seront utilisés pour départager les demandes d'inscription.

Après le championnat de France Elite, les sportifs sélectionnés pour un programme d'actions des collectifs Equipe de France (seniors, moins de 23 ans, junior) seront inscrits prioritairement sur les autres compétitions ICF Ranking de la saison.

S'il reste des places disponibles, les courses de référence pour l'inscription aux compétitions ICF Ranking seront le classement mondial et/ou le classement du championnat de France.

### 6.3 Diffusion des listes des sportifs sélectionnés

Les diffusions des listes des sportifs sélectionnés auront lieu au plus tard le Mardi 9 Mai pour les programmes internationaux Senior, moins de 23 ans et Junior.

### 6.4 Informations relatives aux règles de sélection 2018

Les athlètes Champions du Monde 2017 individuels Senior Slalom en K1H, K1D, C1H et C1D seront proposés à la sélection pour le programme international Senior 2018 Slalom, sauf en cas d'arrêt de la compétition.

Le classement national, les premières courses nationales et le classement de l'ICF Ranking 2017 pourront être utilisés dans les règles de sélection 2018.